

DELIBERATIONS

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU**  
**S.I.D.E.S.**  
**DU 4 OCTOBRE 2022**

Le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, et en session ordinaire, le Mardi 4 Octobre 2022 à dix-huit heures, sous la Présidence de Madame Angélique BOUJOT.

La Présidente ouvre la séance et fait approuver le compte-rendu de la séance du 30 juin 2022 (unanimité). Le comité syndical désigne Mme Delphine CHARRIER en qualité de secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

A titre exceptionnel, il est demandé l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : Affectation des résultats 2021 – Annule et remplace la DM220407-03. Cette délibération est demandée par les services de la Trésorerie pour compléter la délibération prise au dernier conseil qui modifié le budget. A l'unanimité ce point est rajouté à l'ordre du jour.

Puis, la Présidente aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

**1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Compte-rendu des décisions prises par la Présidente.**

Depuis le comité syndical du 30 juin 2022, 1 décision a été prise au titre de la délégation de pouvoirs accordée par le conseil syndical à la Présidente en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Cette décision concerne les animations.

- **N°2022/01 du 29 août 2022** : Modification du coût de la prestation « Maintien en forme » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 (40 € au lieu de 35 € la séance) et changement du jour d'intervention, désormais le vendredi.

A l'unanimité, et conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du CGCT, le comité syndical prends acte des décisions prises par la Présidente.

**2. FINANCES LOCALES – Demande de subventions auprès de la CARSAT**

*Exposé de Madame la Présidente*

Des travaux d'amélioration et rénovation sont prévus à la résidence. Ils permettent un meilleur confort des résidents. L'ensemble du rez-de-jardin serait refait, plus lumineux, plus agréable.

Il s'agit de :

- la rénovation des sols en rez-de-jardin pour 18 249.88€ HT
- le changement de volets roulants pour 20 748.50 € HT

Le montant prévisionnel des aménagements est estimé à 38 998.38 € H.T. :

Le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	38 998.38 €	CARSAT	19 499.00 €
		Récupération de la TVA	7 037 €
		COMMUNE	En attente
		MSA	0.00 €

DELIBERATIONS

		Autofinancement	16 362.22 €
	38 998.38 € HT		38 998.38 € HT
	42 898.22 € TTC		42 898.22 € TTC

A l'unanimité, le comité syndical autorise Madame la Présidente à déposer une demande de subvention auprès de la CARSAT pour les travaux de rénovation des sols et de changement des volets roulants.

**3. FINANCES LOCALES – Tarif animations maintien en forme**

*Exposé de Madame la Présidente*

Le comité syndical prend note de la hausse de tarif de l'activité « Maintien en forme » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 en raison des hausses générales.  
Nouveau tarif de cette activité 40 € au lieu de 35 € la séance.

A l'unanimité, le comité syndical approuve ce nouveau tarif de l'activité « Maintien en forme » à 40 € la séance à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et prend note du changement de jour d'intervention.

**4. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats 2021 – Annule et remplace la DM220407-03**

*Exposé de Madame la Présidente*

Vu la délibération du comité syndical du 07 avril 2022, approuvant le compte administratif de l'exercice 2021 du syndicat intercommunal à Vocation Unique pour le Développement Social du Canton de Thizy

Considérant qu'il convient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement

Après en avoir délibéré

CONSTATE, pour mémoire, le solde des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2020,

Section de fonctionnement

Résultat antérieur reporté – (exercice 2020) : Excédent	197 626.32
Résultat de l'exercice 2021 - excédent	<u>53 535.26</u>
Résultat disponible à affecter - excédent	251 161.58

Section d'investissement

Résultat antérieur reporté – Excédent (exercice 2020)	+ 430 904.24
Résultat de l'exercice 2021 - déficit	<u>- 26 362.65</u>
Résultat de l'exercice - excédent	+ 404 541.59

R.A.R. en dépenses : 2 018.07

A l'unanimité, le comité syndical

**Reporte** l'excédent d'investissement qui s'élève à 404 541.59 € ainsi :

1- au compte 001 en recettes d'investissement 404 541.59 €

**Affecte** les résultats de fonctionnement sur le budget 2022 :

2- en ressources de fonctionnement, au compte 002 251 161.58 €

**QUESTIONS DIVERSES :**

DELIBERATIONS

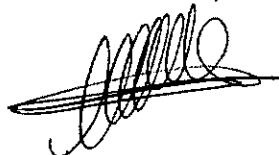
- Point sur la visite du château de La Fargette : 12 résidents du Florentin accompagnés de Mmes Charrier et Boujot ont visité ce jour le château, visite d'une heure et demie organisée par la mairie avec M Kraeutler Bernard. 8 résidents de l'EHPAD étaient aussi présents.
- Le CHBV nous sollicite pour héberger de nouveau un médecin du 7 novembre au 3 décembre.
- La hausse de tarif du restaurant n'a pas suscité de discussions, les résidents ont bien compris et sont conscients de la situation actuelle d'inflation.
- Actuellement une douzaine d'appartements vacants, mais 2 entrées prévues sur novembre et des contacts pour des prochaines entrées.
- Conseil de vie sociale le 11/10/22 : participantes : 2 représentantes des familles de résidents, 2 représentantes des résidents, Mmes Charrier et Boujot
- Planning des animations du 2<sup>ème</sup> semestre
  - o Vendredi 21 octobre 2022 à 12h saucisson chaud, préparé par Françoise Geay
  - o Vendredi 25 novembre 2022 vente de vêtements L'Age d'Or
  - o Mercredi 14 décembre 2022 à 12h repas de Noël, animation Avenir Artistes (Cabaret en chansons Mlle Lise)
  - o En janvier 2023 : galette des rois
  - o En février 2023 : un repas « grenouilles »
  - o En mars 2023 : les bugnes
- Planning des activités pour l'année 2022 2023 : arrêt de l'activité mémoire ludique 1 lundi sur 2. Recherche en cours pour retrouver une animation similaire. Dans l'attente proposition de médiation animale par une éducatrice spécialisée « Les Portes du Paradis » : coût de la séance d'une heure 125 € possibilité de faire cette activité le mercredi après-midi – cette proposition sera présentée au conseil de vie sociale et un essai pourra être fait pour voir l'intérêt des résidents pour cette activité.
- Une convention a été signée avec UFOLEP en partenariat avec Atouts Prévention (regroupant 6 caisses de retraite en Rhône Alpes) qui propose une animation les 26/10, 2/11, 9/11 et 16/11 de 15h à 17h30 au profit des résidents sur le thème « Estime de soi autour du bien-être ». Ces 4 ateliers seront menés par des animateurs, éducateurs, psychologues, ... Les résidents peuvent s'inscrire auprès des agents pour participer à ces ateliers gratuits.

Mme BOUJOT rappelle le calendrier des réunions du SIVU pour l'année 2022 :

Trimestres	Dates & heures	Observations
4 <sup>ème</sup> trimestre	Jeudi 15 décembre 2022 à 18h00	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H40.

La Secrétaire,



La Présidente,

Angélique BOUJOT

